

# Procès-verbal du Conseil général de La Côte-aux-Fées du 18 décembre 2014 à 20h15 à la salle de gymnastique du collège

## Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2014
3. Budget 2015
4. Demande de crédit pour la rénovation de l'appartement situé dans le bâtiment de Commune
5. Informations du conseil communal
6. Divers

Monsieur Stéphane Guillaume ouvre la séance à 20h20 en se présentant comme père de famille et président du conseil général.

Il salut les membres de conseil communal, du conseil général ainsi que les nouveaux habitants (3) et citoyens de la Commune.

C'est la première fois que la Commune organise une invitation de ce type et rappelle que les séances du conseil général sont publiques.

Le principal point de cette assemblée est le budget 2015.

Le président fait un récapitulatif du fonctionnement des autorités communales.

- Conseil général : 11 membres
- Conseil communal : 5 membres avec la collaboration de l'administratrice communale

## *Ordre du jour :*

### **1) Appel**

9 conseillers généraux sont présents.

Sont excusées : Mesdames Laure Schlichtig et Annick Juvet

### **2) Procès-verbal du 29 septembre 2014**

Le procès-verbal du 29 septembre 2014 est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur Monsieur Stéphane Evard.

### **3) Budget 2015**

La parole est donnée à Madame Cosette Pétremand. Elle expose le rapport du conseil communal relatif au budget 2015.

Le conseil communal a fait au mieux. Le déficit de Fr. 92'136.-- est principalement dû au report de charges de l'Etat.

Monsieur Stéphane Guillaume présente le budget 2015 pages par pages et points par points.

Monsieur Stéphane Evard demande si la vanne pour l'arrivée d'eau à la STEP est posée ?

Monsieur Laurent Piaget répond par l'affirmative.

Monsieur Stéphane Evard donne lecture du rapport de la commission financière et demande au conseil général d'accepter le budget présenté par le conseil communal et qui a été établi en collaboration avec l'administratrice.

Madame Cosette Pétremand lit l'arrêté.

*Résultat du vote : 8 pour, 0 contre et 0 abstention*

#### **4) Demande de crédit pour la rénovation de l'appartement situé dans le bâtiment de Commune**

Le président demande à Monsieur Roger Buchs de sortir afin d'éviter des conflits d'intérêts au vu du devis établi par son entreprise.

Madame Cosette Pétremand explique brièvement l'utilité de rénover cet appartement.

Le rapport de la commission financière est lu par Monsieur Stéphane Evard.

*Résultat du vote : 6 oui, 1 non et 1 abstention (conflits d'intérêts).*

#### **5) Informations du conseil communal**

Monsieur Laurent Piaget nous fait part des remerciements de Madame Michèle Juvet pour la verrée et le bouquet de fleurs offerts lors de la dernière séance du conseil général.

Il salue et remercie les nouveaux habitants et nouveaux citoyens pour leur présence.

Remerciements aussi pour la nouvelle administratrice, le conseil communal, le conseil général et pour la bonne collaboration de tous.

Il donne un bref aperçu de l'histoire de la Commune. Il y avait 1'174 habitants en 1890 et en 470 en 2014.

#### **6) Divers**

Monsieur Stéphane Guillaume fait un petit discours de fin de séance avec une petite rétrospective de l'année :

- Remerciements à Christian Lambelet qu'il a remplacé.
- Il souhaite la bienvenue à Madame Patricia Rosselet Pianaro, qui a succédé à Madame Michèle Juvet.
- La santé financière de la Commune est bonne.
- Remerciements au Conseil communal et au conseil général pour leur engagement.
- 37% du PIB d'endettement en Suisse contre plus de 90% en France.

Il termine la séance en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous. Il convie toute l'assemblée à une verrée.

La séance est levée à 21h20

Le secrétaire : Fabien Pétremand

